



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 20 juin 2023
(OR. en)**

10597/23

POLGEN 62

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Faire avancer le programme stratégique Programme de dix-huit mois du Conseil (1 ^{er} juillet 2023 - 31 décembre 2024)

Les délégations trouveront en annexe le programme de dix-huit mois du Conseil, élaboré par les futures présidences espagnole, belge et hongroise et par le haut représentant, président du Conseil des affaires étrangères.

Le programme

I. INTRODUCTION

Le trio de présidences – Espagne, Belgique et Hongrie – collaborera pour trouver des solutions communes aux défis et tâches à venir. Avec la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, conjuguée à une incertitude croissante à l'échelle mondiale, il devient nécessaire pour l'Union européenne d'accroître sa résilience et son autonomie stratégique.

Cela signifie:

- accroître la compétitivité mondiale de l'UE en renforçant notre base industrielle en fonction de la double transition écologique et numérique accélérée et tirer parti de l'innovation;;
- veiller à ce que la double transition soit équitable, juste et inclusive en renforçant la dimension sociale de l'Europe, notamment en relevant le défi démographique auquel l'UE est confrontée;
- renforcer les partenariats internationaux, la coopération multilatérale et la sécurité dans toutes ses dimensions, et mettre en place une politique commerciale ambitieuse et équilibrée, tout en défendant plus fermement les intérêts de l'UE, sur la base de nos valeurs, et en accroissant la capacité de l'UE à agir dans le domaine de la sécurité et de la défense.

Le trio s'engage à orienter les travaux du Conseil à l'issue du cycle institutionnel actuel afin d'assurer une transition en douceur en vue du cycle suivant. Le trio contribuera en outre à la réflexion sur la manière d'intégrer de nouveaux membres d'une manière qui renforce les principales politiques européennes.

S'appuyant sur l'expérience acquise grâce à la conférence sur l'avenir de l'Europe, le trio poursuit ses efforts en vue de renforcer le dialogue avec les citoyens ainsi qu'avec les autres institutions de l'UE, selon leurs domaines de compétence.

II. DÉVELOPPER NOTRE BASE ÉCONOMIQUE: LE MODÈLE EUROPÉEN POUR L'AVENIR

Le trio travaillera sur l'approfondissement du marché unique de l'UE, d'une manière qui assure des conditions de concurrence équitables pour tous les États membres, et sur la poursuite de la suppression des obstacles en vue de mettre en place des conditions cadres adéquates pour que l'économie de l'UE soit adaptée aux évolutions futures et de renforcer la compétitivité à long terme de l'UE ainsi qu'une croissance durable et inclusive. Le trio promouvra l'autonomie stratégique ouverte, la résilience économique, la circularité et la compétitivité de l'UE en ce qui concerne sa politique industrielle, en mettant particulièrement l'accent sur les transitions écologique et numérique. Il convient d'accorder une attention particulière au rôle des PME sur le marché unique de l'UE et à la réduction de la charge administrative pesant sur les entreprises.

Le trio s'efforcera d'achever le réexamen des règles budgétaires de l'UE en vue de garantir la viabilité budgétaire au sein de l'UE et de promouvoir la stabilité macroéconomique et la croissance, tout en préservant la capacité des États membres à financer des investissements durables et productifs et à adopter des réformes structurelles. Il se penchera également sur le renforcement de la dimension sociale dans le cadre du Semestre européen.

Le trio travaillera au réexamen à mi-parcours du cadre financier pluriannuel 2021-2027 tout en veillant à avancer sur les propositions législatives relatives à un nouvel ensemble de ressources propres, conformément à l'accord interinstitutionnel de décembre 2020.

Le trio contribuera à l'achèvement de l'union bancaire et à la réalisation de progrès sur la voie d'une véritable union des marchés des capitaux.

L'accent sera mis sur les nouvelles actions visant à moderniser et à simplifier le système commun de TVA en adoptant la numérisation et sur les travaux ayant pour objectif de réduire l'écart de TVA, ce qui profiterait tant aux budgets nationaux qu'au budget de l'UE.

Le trio fera avancer la transposition en droit de l'UE du cadre de l'OCDE sur la réforme de la fiscalité internationale.

Le trio contribuera à la révision du code des douanes de l'Union afin d'en assurer la pérennité, en vue de parvenir à une exécution plus harmonisée, de renforcer la coopération avec les autorités de surveillance du marché et les autorités répressives et de tirer parti des nouvelles technologies pour accroître l'efficacité et la compétitivité tout en protégeant le marché intérieur.

Le trio contribuera à la réflexion sur l'avenir de la politique de cohésion après 2027, conformément aux objectifs fixés dans les traités, en tant que moteur de convergence, d'investissement et de transformation. L'objectif devrait être de réduire les disparités, en portant une attention particulière aux régions les moins développées, aux zones rurales et aux zones urbaines qui y sont liées, aux zones où s'opère une transition industrielle, aux régions confrontées à des défis naturels ou démographiques graves et permanents, ainsi qu'aux régions ultrapériphériques.

Le trio s'emploiera à renforcer les droits et la protection des consommateurs, en encourageant un changement des habitudes de consommation pour qu'elles soient plus durables pour la planète. Le trio entreprendra un processus de réflexion sur l'avenir d'un cadre sectoriel de l'UE pour le commerce électronique qui complète le règlement sur les services numériques récemment adopté.

Le trio accordera la priorité à la coopération de l'UE en matière de recherche et d'innovation en vue de relever les principaux défis auxquels l'UE est confrontée en s'appuyant sur la recherche et l'innovation.

Le trio mettra l'accent sur la réglementation de l'espace, en particulier sur la gestion du trafic spatial. Il développera également les infrastructures spatiales en mettant particulièrement l'accent sur la cybersécurité et une connectivité sécurisée.

Le trio fera avancer les travaux sur la transformation numérique tout en veillant à ne laisser personne pour compte (inclusion numérique) et en garantissant la fiabilité de l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies ainsi qu'une approche fondée sur les droits de l'homme dans ces deux domaines. Le trio fera avancer les travaux sur un euro numérique et l'accès aux données financières et progressera dans la réalisation des objectifs du programme d'action pour la décennie numérique, y compris la promotion de la connectivité gigabit et la mise en œuvre de la 5G et de la 6G.

Le trio prévoit de renforcer les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, en rendant l'éducation et la formation, notamment dans le domaine numérique, inclusives et accessibles à tous. Une attention particulière sera portée aux possibilités de reconversion et de perfectionnement professionnels offertes aux citoyens européens afin de les préparer à faire face aux transformations que connaîtront la société, l'économie et le marché du travail. Le trio poursuivra le développement de l'éducation et de la formation numériques.

III. PROTÉGER LES CITOYENS ET LES LIBERTÉS

Rappelant le 30^e anniversaire de l'entrée en vigueur du traité de Maastricht et de la création de la citoyenneté de l'UE, le trio s'attachera à renforcer l'espace de liberté, de sécurité et de justice, dans ses dimensions intérieure et extérieure, conformément aux valeurs de l'UE et dans le respect des droits fondamentaux de l'UE.

Les valeurs communes qui sous-tendent nos modèles démocratiques et sociétaux constituent le fondement de la liberté, de la sécurité et de la prospérité en Europe. L'État de droit, qui joue un rôle crucial dans toutes nos démocraties, est un élément essentiel propre à garantir que ces valeurs sont bien protégées; il doit être pleinement respecté par l'ensemble des États membres et l'UE.

Rappelant que la migration est un défi européen exigeant une réponse européenne, le trio réaffirme être déterminé à poursuivre les travaux consacrés à la réforme du régime d'asile européen commun et du pacte sur la migration et l'asile, et à tout mettre en œuvre pour garantir leur adoption. Il appuiera également les efforts visant à trouver le juste équilibre entre responsabilité et solidarité et à accroître les actions liées à la dimension extérieure des migrations, notamment en favorisant des partenariats globaux et mutuellement bénéfiques avec les principaux pays d'origine et de transit.

Le trio contribuera à améliorer le fonctionnement et la résilience de l'espace Schengen et mettra l'accent sur le renforcement des frontières extérieures.

Le trio s'attachera à renforcer l'efficacité de la lutte contre les formes graves de criminalité organisée, de terrorisme et d'extrémisme violent transfrontières, y compris la lutte contre le trafic d'êtres humains, le trafic d'armes, la traite des êtres humains et le financement à des fins extrémistes, ainsi que la prévention du terrorisme et la fourniture d'une aide aux victimes du terrorisme.

Le trio estime qu'il y a lieu d'accorder une attention particulière à la lutte contre les abus sexuels commis contre des enfants, la violence à l'égard des femmes et la violence fondée sur le genre, ainsi que contre les discours de haine et les crimes de haine, le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et d'autres formes d'intolérance.

Le trio donnera la priorité à la coopération judiciaire en matière civile et commerciale et en matière pénale. La numérisation de la justice constituera une priorité horizontale, dans l'optique de faciliter l'accès à la justice et d'améliorer l'efficacité et la résilience globales des systèmes judiciaires.

Le trio poursuivra les travaux visant à rationaliser davantage les structures de gestion des crises de l'UE.

Le trio mettra en œuvre la stratégie de cybersécurité de l'UE et s'efforcera d'accroître l'autonomie stratégique dans le domaine des technologies numériques.

IV. CONSTRUIRE UNE EUROPE NEUTRE POUR LE CLIMAT, ÉCOLOGIQUE, ÉQUITABLE ET SOCIALE

Le trio s'efforcera d'assurer une mise en œuvre rapide, équitable et socialement juste du paquet "Ajustement à l'objectif 55" et poursuivra ses travaux sur les dossiers législatifs encore en suspens. Dans le contexte des négociations internationales, le trio poursuivra ses efforts afin d'obtenir des résultats ambitieux lors des COP de la CCNUCC et d'inciter les parties à renforcer leurs ambitions climatiques. Le trio s'attachera à promouvoir une consommation et une production durables et à accélérer la transition vers une économie efficace, inclusive, circulaire et verte en mettant en œuvre le plan d'action et en soutenant les initiatives dans ce domaine. Le trio soutiendra les mesures visant à protéger la biodiversité au sein de l'UE (restaurer la nature et la protéger, et éliminer la pollution de l'air, de l'eau et des sols en réexaminant les mesures existantes) et à l'échelle internationale (y compris en soutenant les travaux réalisés dans le cadre des accords internationaux concernant la biodiversité). Le trio poursuivra ses efforts en faveur de l'utilisation de produits chimiques sûrs et durables pour les citoyens et l'environnement.

Le trio s'emploiera à améliorer encore la gestion durable des forêts et suivra de près la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de l'UE pour les forêts pour 2030.

Il accordera une attention particulière à la gestion des déchets.

Le trio soutiendra les travaux sur un cadre législatif pour des systèmes alimentaires durables et sur les différentes initiatives en matière d'étiquetage en vue de parvenir à une politique alimentaire européenne autonome. À cet égard, le trio portera une attention particulière sur la durabilité de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture, sur l'innovation et la transformation numérique dans ces secteurs, ainsi que sur le bien-être animal, tout en préservant la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité alimentaire européennes et en renforçant la résilience du système alimentaire européen.

Le trio suivra de près la mise en œuvre de la politique agricole commune (PAC) réformée et la conception de la nouvelle PAC post-2027. En ce qui concerne la pêche, le trio accordera une attention particulière à la dimension extérieure de la politique commune de la pêche (PCP).

Le trio poursuivra ses efforts en vue d'une transition vers une énergie propre, en mettant particulièrement l'accent sur la facilitation et le développement des infrastructures énergétiques transfrontières, afin de remédier aux goulets d'étranglement. Le trio s'efforcera de garantir un approvisionnement énergétique sûr, durable et abordable pour les citoyens et les entreprises et se consacrera à la révision de l'organisation du marché de l'électricité dans l'UE.

L'écologisation des transports et la promotion du développement de moyens de transport durables constitueront une priorité du trio. Le trio fera avancer les travaux sur les initiatives législatives, en mettant particulièrement l'accent sur la promotion d'une mobilité plus intelligente, l'amélioration des droits des passagers et la garantie de la sécurité.

Le trio poursuivra ses efforts en vue d'une mise en œuvre effective du plan d'action sur le socle européen des droits sociaux et du plan d'action de la Commission pour l'économie sociale. Le trio s'emploiera tout particulièrement à trouver comment relever le défi démographique auquel l'UE est confrontée. Le trio s'efforcera plus spécialement de renforcer la mobilité équitable de la main d'œuvre dans l'Union, l'accès à la protection sociale et à la protection des travailleurs, et de garantir la santé et la sécurité, ainsi que l'inclusion et la non-discrimination au travail. Le trio accordera une attention particulière au stress et au syndrome d'épuisement professionnels, conformément à la nouvelle initiative de la Commission sur la santé mentale. Le trio soutiendra l'inclusion, notamment en facilitant l'intégration des catégories les plus vulnérables ou menacées d'exclusion. Le trio fera également avancer les discussions consacrées à l'initiative de la Commission sur la carte européenne du handicap.

Le trio s'emploiera à renforcer encore l'union européenne de la santé et la résilience de systèmes de santé qui soient accessibles à tous, à se préparer aux futures urgences sanitaires et à promouvoir la santé et des modes de vie sains. Le trio poursuivra les travaux sur la résistance aux antimicrobiens et sur l'accès aux médicaments qui répondent à nos besoins en matière de santé publique. Il s'efforcera également d'améliorer la prévention des risques sanitaires au moyen d'une approche "Une seule santé". Le trio s'emploiera à soutenir les stratégies européennes en matière de santé, notamment en ce qui concerne la santé mentale, les maladies cardiovasculaires et les maladies rares, ainsi que l'initiative en matière de santé mondiale.

Le trio démontrera sa volonté de stimuler les secteurs européens de la culture et de la création en promouvant la diversité culturelle, en encourageant sa transformation numérique et écologique et en améliorant l'accès à la culture. Le trio s'engage à mettre en œuvre le programme de travail européen en faveur de la culture. Le trio placera les aspirations des jeunes au centre des politiques européennes, en prêtant particulièrement attention à ceux ayant moins de perspectives. Le trio évaluera l'actuel plan de travail européen en faveur du sport et adoptera le plan suivant, en mettant l'accent sur la promotion du sport, y compris le sport non organisé.

Conformément au programme européen pour le tourisme 2030, le trio insistera sur la résilience, la durabilité, la circularité de l'écosystème touristique et sur sa gouvernance fondée sur les données.

V. PROMOUVOIR LES INTÉRÊTS ET LES VALEURS DE L'EUROPE DANS LE MONDE

Le trio rappelle que l'Union européenne a réaffirmé qu'elle apporterait, aussi longtemps que nécessaire, son soutien politique, économique, financier, militaire et humanitaire constant et indéfectible à l'Ukraine dans l'exercice de son droit naturel de légitime défense face à l'agression illégale perpétrée par la Russie, en tenant compte des intérêts de tous les États membres en matière de sécurité et de défense. Le trio est déterminé à aider le reste du monde à faire face aux conséquences de la guerre menée par la Russie et à contribuer à la coordination du soutien financier à long terme en faveur de la reconstruction de l'Ukraine, et il accordera une attention particulière à l'obligation de rendre des comptes, aux droits de l'homme et à l'égalité, conformément au droit international, en étroite coordination avec nos partenaires mondiaux.

Le trio fera avancer le processus d'élargissement de l'UE conformément à la nouvelle méthodologie, fondée sur les rapports de la Commission et suivant une approche fondée sur le mérite, tout en gardant à l'esprit la capacité de l'UE à intégrer de nouveaux membres. Le trio veillera tout particulièrement à poursuivre un dialogue politique régulier avec les pays de l'élargissement et à leur donner les moyens de progresser de manière à satisfaire aux critères de Copenhague.

Le voisinage immédiat de l'Union européenne restera une priorité majeure. Le trio aidera l'UE et ses partenaires à relever les nombreux défis auxquels ils sont confrontés et, lorsqu'il y a lieu, à mettre en œuvre leurs programmes de réformes. Le trio s'emploiera à tirer pleinement parti du nouveau cadre UE-Royaume-Uni, ainsi que des partenariats avec l'Espace économique européen et la Suisse, et à renforcer le Partenariat oriental ainsi que les partenariats avec le voisinage méridional et les Balkans occidentaux, y compris au niveau des dirigeants au cours du second semestre de 2023 et du second semestre de 2024; le trio vise également à établir une relation de coopération mutuellement bénéfique avec la Turquie, sur la base du cadre arrêté par le Conseil européen.

Le trio contribuera à donner forme à la Communauté politique européenne en tant qu'enceinte de dialogue politique de haut niveau à l'échelle du continent entre les États membres de l'UE et leurs voisins les plus proches sur la stabilité et la sécurité européennes, la sécurité énergétique et la résilience.

Dans les enceintes multilatérales, le trio promouvra une position ferme de l'UE en ce qui concerne la défense de la charte des Nations unies et du droit international, le respect, la protection et l'application des droits de l'homme pour tous, le respect des droits des travailleurs ainsi que les valeurs démocratiques. Le trio encouragera une approche "Équipe Europe" sur les principales problématiques mondiales ainsi que la coordination en matière de sensibilisation et de visibilité, et cherchera à établir de nouveaux partenariats en vue d'atteindre nos objectifs. Le trio œuvrera à la mise en œuvre de la stratégie "Global Gateway", en mobilisant pleinement tous les acteurs concernés, en particulier le secteur privé et le secteur de l'industrie européens.

Le trio fera avancer les travaux sur un programme commercial bilatéral ambitieux et équilibré, ouvert, durable et ferme, y compris dans le cadre de la mise en œuvre des accords commerciaux, en vue de stimuler la croissance et de contribuer à la prospérité des citoyens et des entreprises de l'UE, et plus particulièrement des PME. L'UE doit également œuvrer sans relâche au rétablissement du système commercial multilatéral fondé sur des règles en encourageant une réforme du fonctionnement et de l'efficacité de l'OMC. Le trio poursuivra les travaux sur les instruments de défense commerciale et les mettra en œuvre.

En ce qui concerne l'Amérique latine et les Caraïbes, le trio assurera le suivi du sommet UE-CELAC qui se tiendra en juillet 2023, et veillera à la réalisation effective des engagements pris lors du sommet.

Le trio soutiendra un partenariat stratégique mutuellement bénéfique et une relation positive avec les États-Unis, y compris dans le cadre des relations entre l'UE et l'OTAN. Un Conseil du commerce et des technologies axé sur les résultats doit aller de pair avec la résolution de nos différends commerciaux et la mise en place de conditions de concurrence équitables au niveau mondial. Le trio soutiendra le partenariat stratégique avec le Canada, en œuvrant à la réussite du sommet UE-Canada.

Le trio assurera également le suivi du sommet UE-Union africaine qui s'est tenu en février 2022 et veillera à la mise en œuvre effective des engagements pris.

Le trio encouragera le dialogue, la coopération, la sensibilisation et la visibilité dans la région Asie-Pacifique, en s'appuyant sur la stratégie indo-pacifique de l'UE. En ce qui concerne les relations avec la Chine, le trio est déterminé à mettre en œuvre l'approche pluridimensionnelle approuvée par le Conseil européen. Le renforcement de la coopération entre l'UE et l'Asie centrale sera étudié, sur la base de la stratégie de l'UE pour l'Asie centrale de 2019.

Compte tenu de l'évolution et de la détérioration rapides de l'environnement européen en matière de sécurité, le trio est déterminé à renforcer la capacité de l'UE à agir dans le domaine de la sécurité et de la défense en veillant à la mise en œuvre en temps utile de la boussole stratégique de l'UE, notamment en développant des partenariats bilatéraux avec des pays partageant les mêmes valeurs et en approfondissant efficacement la coopération entre l'UE et l'OTAN, conformément à la troisième déclaration commune signée en janvier 2023. La définition des priorités du partenariat stratégique entre les Nations unies et l'UE concernant les opérations de paix et la gestion de crise au-delà de 2024 et la mise en œuvre des programmes mondiaux feront également l'objet d'une attention particulière de la part des trois présidences.

Le trio se concentrera également sur le processus de revue stratégique de la coopération structurée permanente (CSP), sur l'examen à mi-parcours du Fonds européen de la défense (FED) et sur la révision de la décision du Conseil établissant la facilité européenne pour la paix (FEP), dont il est essentiel de maintenir la portée et le niveau d'ambition au niveau mondial, ainsi que sur les réflexions concernant le devenir de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC). Le trio s'emploiera également à combler les lacunes en matière de capacités et à renforcer la base industrielle et technologique de la défense européenne afin d'assurer une sécurité sans faille de l'approvisionnement en capacités militaires, y compris par des acquisitions conjointes dans le domaine de la défense et la réglementation connexe. Le trio encouragera par ailleurs la mise en œuvre de la future stratégie spatiale de l'UE pour la sécurité et la défense, qui doit être approuvée par le Conseil au cours du second semestre de 2023, ainsi que de la stratégie de sûreté maritime de l'UE révisée et de son plan d'action. Les trois présidences travailleront ensemble pour renforcer notre résilience et notre capacité à lutter contre les menaces hybrides et les cyberattaques, notamment en utilisant la cyberdiplomatie et les boîtes à outils hybrides de l'UE.

VI. CONTRIBUER À LA PRÉPARATION DU PROCHAIN PROGRAMME STRATÉGIQUE

L'ambition commune du trio est de contribuer à la préparation, à l'adoption et à la mise en œuvre du programme stratégique pour la période 2024-2029. Dans le cadre de ce processus, nous tirerons les leçons des défis majeurs auxquels nous avons été confrontés au cours du cycle législatif actuel, tels que l'impact de la pandémie de COVID-19 et de l'agression russe contre l'Ukraine, et nous examinerons comment renforcer les fondements de l'Union européenne, de manière à ce que l'intégration européenne continue de garantir la paix, la stabilité et le bien-être pour ses États membres et ses citoyens, comme elle l'a fait depuis plus de 70 ans.